



PREFET DE L'HERAULT

Montpellier, le 16 février 2012

## C o m m u n i q u é d e p r e s s e

---

### **Levée du niveau 3 du dispositif d'hébergement d'urgence et de veille sociale en période hivernale**

---

Suite à l'épisode de « froid extrême » survenu dans notre département au début du mois, le préfet a décidé d'activer exceptionnellement, le 3 février, le niveau 3 du dispositif d'hébergement d'urgence et de veille sociale.

Il a adressé en parallèle un message aux associations d'aide aux plus démunis, aux forces de sécurité et aux citoyens pour les appeler à la plus grande vigilance durant cette période de grand froid.

**Compte tenu des températures positives constatées, le préfet de l'Hérault a décidé le retour au niveau 2 du dispositif d'accueil à compter de ce jour.**

**Dans l'Hérault**, le déclenchement du niveau 3 a permis la mobilisation de 85 places supplémentaires, s'ajoutant aux 278 places déjà mobilisées dans le cadre du niveau 2. Il a également été fait appel à des nuitées d'hôtel supplémentaires à Montpellier et Sète, 52 en moyenne chaque nuit.

Sur la période du 3 au 16 février, le 115 a reçu 473 appels soit en moyenne 60 appels par jour, dont 73 signalements et 145 demandes d'hébergement.

**A Montpellier**, 50 places ont été ouvertes au gymnase Gambardella grâce au soutien de la Ville de Montpellier et des bénévoles de la Croix-Rouge. Une distribution alimentaire était assurée par l'Avitarelle (1450 repas servis, ainsi que du café et des viennoiseries).

Depuis le 2 février, tous les jours, un ou deux médecins réservistes effectuent les tournées avec l'équipe du SAMU social dans l'agglomération de Montpellier. 156 heures de mobilisation de réservistes ont été effectuées. Cette mobilisation exceptionnelle de médecins se poursuit en niveau 2.

**A Béziers et Sète**, 35 places supplémentaires ont été ouvertes (ouverture la nuit des accueils de jour des associations Solidarité urgence sétoise et Association biterroise d'entraide et de solidarité).

Une telle collaboration a été rendue possible grâce à l'entière mobilisation des municipalités de Montpellier, Béziers et de Sète.

Contact presse : 04 67 61 61 25  
communication@herault.pref.gouv.fr